

Environ 11.000 producteurs de blé de l'Est du Canada ont reçu des chèques en septembre dans le cadre du système de paiement du blé à double tarif du gouvernement fédéral. Les sommes versées ont dépassé 5 millions de dollars, le versement moyen étant de \$350.

Cinq nouvelles catégories de blé ont été introduites le 1er août. Les nouvelles variétés de blé à pain sont le blé N° 2 roux de printemps de l'Ouest qui remplace le N° 3 du Nord et une petite portion du N° 4 du Nord, et le N° 3 roux de printemps de l'Ouest qui remplace presque tout le N° 4 du Nord, le N° 5 et toutes les catégories de Garnet. Les nouvelles catégories Utilité sont le Canada Utilité N° 1 et le Canada Utilité N° 2, qui comprennent les variétés de blé de provende et celles qui ne servent pas à la fabrication du pain, et le Canada Utilité N° 3 qui comprend l'ancien blé N° 6 et le blé de provende. Le blé roux de printemps de l'Ouest Canada N° 1, qui a remplacé le N° 1 Dur ainsi que le N° 1 du Nord et le N° 2 du Nord, a été introduit en 1971.

Un service d'évaluation des carcasses de bœuf a été institué afin de classer les animaux à l'abattage et, pour la première fois, communiquer les renseignements aux éleveurs de veaux d'engraissement et de bovins à point. Un nouveau système de classement du bœuf, qui permet de mesurer avec plus de précision la qualité et la quantité de viande que contient une carcasse, a été instauré le 5 septembre.

On a annoncé la mise sur pied d'un service national d'analyse du sang des bovins, moyennant une somme minime; des essais sont en cours au laboratoire de pathologie de la Direction de l'hygiène vétérinaire à Guelph (Ont.).

Un programme a été mis en œuvre au cours de l'année dans le but de réduire le nombre de poudeuses au Canada et de faire baisser l'excédent d'œufs qui gênait le fonctionnement des mécanismes de commercialisation. On a effectué des paiements basés sur l'abattage d'un million de poulettes en huit semaines, et le montant de l'aide était plus élevé si l'abattage se faisait avant la fin de la période. Le programme a pris fin le 27 juin et on a pu observer alors un raffermissement des prix payés aux producteurs.

Un vaccin immunisant contre l'encéphalomyélite équine du Venezuela, maladie grave causée par un virus et affectant le système nerveux central du cheval, est devenu disponible le 1er mai. Le gouvernement fédéral a également offert d'indemniser les propriétaires de chevaux qui doivent faire abattre leurs bêtes, comme le prévoit le programme visant à éliminer l'anémie infectieuse équine (paludisme).

Le 14 août, les ministres de l'Agriculture et de la Santé ont annoncé la suspension, à partir du 1er janvier 1973, de l'emploi de DES (diéthylstilbestrol) afin de stimuler la croissance du bétail; cette décision a été prise après l'étude du rapport soumis par un comité consultatif d'experts du secteur privé indiquant que, même s'il n'est pas prouvé que le DES ait été préjudiciable à la santé des Canadiens, il pourrait avoir des effets nocifs. La suspension faisait suite à l'annonce du retrait progressif de l'hormone par le Département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis le 3 août. Une décision définitive au sujet du DES sera prise après des essais plus poussés.

Les producteurs laitiers de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont adhéré durant l'année au Programme de contingentement de marché, se joignant à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'Ontario et au Québec. Par suite de l'adhésion de ces provinces, plus de 95% du lait et de la crème servant à la fabrication de produits laitiers au Canada s'est trouvé soumis au contingentement de marché.

Le Conseil de commercialisation des moutons du Canada a été formé par les représentants d'associations de producteurs de moutons, d'agneaux et de laine au Canada. Le Conseil assurera la coordination des efforts de commercialisation de l'industrie et proposera des modifications visant à accroître les recettes des éleveurs de moutons.

Un veau, que l'on croit être le premier au Canada qui soit né du transfert d'un œuf fécondé d'une vache dans une autre (transfert d'ovule), est né le 9 mai à la ferme d'Agriculture Canada située près de Hull (Qué.). La donneuse et la nourricière étaient de race Holstein; le mâle était un taureau de race Aberdeen Angus.

Le ministère de l'Agriculture du Canada s'est vu attribuer un grand prix au Cinquième Salon international de l'alimentation à Paris pour avoir mis au point un procédé de production d'un mélange aux œufs à congélation rapide. Suivant ce procédé, des gouttelettes de mélange aux œufs pasteurisé sont congelées dans de l'azote liquide et produisent des œufs dits cryogranulés, ce qui élimine les problèmes de manutention des paquets en vrac de 40 livres employés jusqu'à présent.